Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Programmation-Pluriannuelle-de-l-Energie-le-49275

20 septembre 2016

Programmation Pluriannuelle de l'Énergie : le gouvernement veut acter la pérennisation de la filière nucléaire

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) était censée concrétiser les objectifs de la loi de transition énergétique, dont la fameuse « réduction de la part du nucléaire ». Mais il ne saurait être question de transition dans le texte publié pour consultation le 15 septembre. Absence de vision, fermetures de centrales non planifiées, rafistolage encouragé des vieux réacteurs et nucléaire « de 4ème génération » à l'ordre du jour : la PPE pose les bases pour tenter de faire perdurer un système énergétique dangereux et dépassé !

Une fermeture de Fessenheim non assurée

Si la PPE prévoit bien la publication d'un décret d'abrogation de l'autorisation de Fessenheim fin 2016, il n'indique pas quand exactement celle-ci sera effective, se contentant de préciser qu'elle adviendrait « lors de la première période », qui court jusqu'à 2018. Si cette abrogation n'est pas explicitement fixée à une date antérieure à l'élection présidentielle, le gouvernement actuel laissera toute latitude à son successeur pour revenir sur la fermeture de Fessenheim.

Une absence totale de prospective

Dès 2014, la Direction Générale de l'Énergie et du Climat avait identifié un « non-besoin » d'une vingtaine de réacteurs nucléaires à l'horizon 2025 [1]. Or Ségolène Royal a délibérément choisi de tourner le dos aux exercices de prospective existants, pour ne rien imposer de contraignant à EDF.

De fait, si la PPE reconnaît que des fermetures pourraient advenir à la demande de l'Autorité de sûreté nucléaire, elle ne propose ni vision ni trajectoire à l'horizon 2025 en termes de fermetures de centrales (mis à part celle de Fessenheim). La réduction de la part du nucléaire est donc impensée… ou explicitement laissée aux aléas. Des mesures volontaristes sont pourtant urgentes pour anticiper la fin de vie des centrales et prévoir la reconversion d'une industrie en situation de quasi-faillite.

Une réduction de la part du nucléaire… grâce aux arrêts des réacteurs pour travaux ?

Si l'on en croit le texte, tout laisse supposer que la promesse de 50% de nucléaire en 2025 ne sera pas tenue : la PPE stipule juste qu'en 2023, la production nucléaire annuelle aura diminué de 10 TWh (soit la production de Fessenheim) à 65 TWh (environ la production de 7 réacteurs). Cette baisse représenterait au maximum 15% de la production nucléaire de 2015 !

Pire : cette focalisation sur une réduction de la production annuelle à une date donnée (plutôt qu'une diminution de la puissance nucléaire installée) ouvre la porte à une réduction de la part du nucléaire en trompe-l'œil. Ainsi, pour atteindre son objectif à 2023, la PPE table notamment sur *« la baisse de la disponibilité des réacteurs nucléaires, en raison des travaux de maintenance et des investissements de sûreté »*. En clair : lors de cette période, une réduction temporaire de la part du nucléaire pourrait avoir lieu… parce que des centrales seraient provisoirement arrêtées pour travaux en vue de leur prolongation !

Un soutien archaïque à l'industrie du plutonium et aux réacteurs « de 4ème génération »

De manière inattendue, la PPE fixe également comme objectif la pérennisation du « retraitement » des combustibles nucléaires usés à La Hague [2], opération pourtant extrêmement coûteuse, polluante et dangereuse.

Au mépris des risques, le texte propose d'étendre à l'ensemble des centrales l'utilisation de MOx, un combustible nucléaire particulièrement réactif à base de plutonium issu du « retraitement ».

Tout aussi grave, la PPE plaide pour les recherches sur les réacteurs dits « de 4ème génération ». Alors que ce projet n'a jamais fait l'objet d'un débat officiel, le texte évoque le prototype ASTRID [3] et prévoit une phase de conception détaillée *« sur la période 2016-2019. »*. Peut-on parler de « transition énergétique » si le projet du gouvernement est de ressusciter une version à peine modifiée du réacteur Superphénix, dont le fiasco était pourtant éclatant ?

À des années-lumières d'une « transition » digne de ce nom, le gouvernement confirme ses choix : loin de réduire la part du nucléaire, il s'agit de faire perdurer cette technologie dépassée le plus longtemps possible. Au regard de la faillite de la filière et des risques croissants liés au vieillissement des centrales, cette orientation est lourdement irresponsable. Le Réseau "Sortir du nucléaire" invite à exprimer son profond désaccordavec le volet nucléaire de cette PPE . Arrêtons les frais !

Contact presse :

- Martial Chateau - 06 45 30 74 66

Chargée de communication :

Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23

Notes

[1] https://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-cenucleaire/13-14/c1314027.asp

[2] On notera l'emploi abusif et mensonger de l'expression « cycle fermé du combustible », alors

même que seule une infime partie du combustible usé est effectivement réutilisée après retraitement et que cette opération, qui génère de nombreux déchets ingérables, ne peut être assimilée à un « recyclage ».

[3] Voir notre analyse du projet ASTRID : https://sortirdunucleaire.org/Le-reacteur-Astrid-technologie